

NATURE QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2024

NATURE QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2024

SOMMAIRE

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	2 - 5
Produits et charges	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 18
Renseignements complémentaires (non audité)	19
Annexe A - Produits et charges - sommaire des projets	

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs de l'organisme
NATURE QUÉBEC

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme **NATURE QUÉBEC** qui comprennent le bilan au 31 mars 2024 et les états des produits et charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice de sept mois clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme **NATURE QUÉBEC** au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice de sept mois clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons, d'inscriptions aux ateliers et autres activités et d'activités de financement dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons, d'inscriptions aux ateliers et autres activités et d'activités de financement, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges, et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2024 et 31 août 2023, aux montants de l'actif à court terme aux 31 mars 2024 et 31 août 2023, et aux montants de l'actif net aux 1er septembre 2023 et 2022 ainsi qu'aux 31 mars 2024 et 31 août 2023. Nous avons exprimé une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 août 2023, en raison des incidences possibles de cette limite de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Autre point

Les renseignements complémentaires aux états financiers n'ont pas fait l'objet de notre audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs, et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser ses activités ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

 1

Société de comptables professionnels agréés

Québec, le 16 décembre 2024

¹Par Nicolas Bourgault, CPA auditeur

NATURE QUÉBEC

PRODUITS ET CHARGES

Exercice clos le 31 mars 2024

Page 6

	31 mars 2024 (7 mois)	31 août 2023 (12 mois)
PRODUITS		
Aides financières (note 3)	1 703 255 \$	2 441 484 \$
Dons	209 017	357 453
Activités de financement	37 840	68 719
Inscriptions aux ateliers et autres activités	<u>—</u>	<u>98 537</u>
	1 950 112	2 966 193
Intérêts et autres produits	7 100	9 920
Amortissement des apports reportés	<u>1 909</u>	<u>2 511</u>
	<u>1 959 121</u>	<u>2 978 624</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	1 010 117	1 647 208
Honoraires et sous-traitants	540 682	586 675
Dépenses d'activités et d'ateliers	239 092	286 023
Publicité, promotions et représentation	41 869	56 213
Loyer	35 036	61 935
Fournitures de bureau et administration	31 765	44 791
Télécommunications	27 935	30 315
Hébergement et déplacements	27 460	164 986
Formation et autres	9 858	11 449
Cotisations, taxes et permis	6 081	5 051
Location d'équipements	3 639	25 657
Entretien	2 902	3 547
Assurances	2 841	4 065
Créances douteuses et irrécouvrables	6 432	—
Intérêts et frais bancaires	7 663	11 749
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>20 348</u>	<u>22 928</u>
	<u>2 013 720</u>	<u>2 962 592</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(54 599) \$</u>	<u>16 032 \$</u>

NATURE QUÉBEC

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice clos le 31 mars 2024

Page 7

	Fonds affectés (note 13)	Fonds investi en immobi- lisations	Fonds non affecté	31 mars 2024 (7 mois) Total	31 août 2023 (12 mois) Total
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	47 142 \$	121 575 \$	221 794 \$	390 511 \$	374 479 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	--	(18 439)	(36 160)	(54 599)	16 032
VARIATION NETTE DU FONDS INVESTI EN IMMOBILISATIONS	--	12 207	(12 207)	--	--
TRANSFERT	<u>(17 804)</u>	<u>--</u>	<u>17 804</u>	<u>--</u>	<u>--</u>
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>29 338 \$</u>	<u>115 343 \$</u>	<u>191 231 \$</u>	<u>335 912 \$</u>	<u>390 511 \$</u>

NATURE QUÉBEC

BILAN

31 mars 2024

Page 8

	31 mars 2024	31 août 2023
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	579 894 \$	1 022 439 \$
Débiteurs (note 4)	25 452	25 810
Aides financières à recevoir (note 5)	159 424	216 310
Frais payés d'avance (note 6)	71 683	28 502
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 7)	<u>33 115</u>	<u>30 985</u>
	869 568	1 324 046
PLACEMENTS (note 7)	129 639	128 638
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 8)	<u>125 483</u>	<u>131 348</u>
	<u>1 124 690 \$</u>	<u>1 584 032 \$</u>
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (note 10)	316 885 \$	217 670 \$
Subventions perçues d'avance (note 11)	353 760	966 078
Produits reportés	<u>107 993</u>	<u>--</u>
	778 638	1 183 748
APPORTS REPORTÉS (note 12)	<u>10 140</u>	<u>9 773</u>
	<u>788 778</u>	<u>1 193 521</u>
ACTIF NET		
Fonds affectés	29 338	47 142
Fonds investi en immobilisations	115 343	121 575
Fonds non affecté	<u>191 231</u>	<u>221 794</u>
	335 912	390 511
	<u>1 124 690 \$</u>	<u>1 584 032 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Martine Orlin, administratrice, administrateur

Gérard Szecot, administratrice, administrateur

NATURE QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 mars 2024

Page 9

	31 mars 2024 (7 mois)	31 août 2023 (12 mois)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(54 599) \$	16 032 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des apports reportés	(1 909)	(2 511)
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>20 348</u>	<u>22 928</u>
	(36 160)	36 449
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	358	5 269
Aides financières à recevoir	56 886	41 275
Frais payés d'avance	(43 181)	2 530
Créditeurs	99 215	82 189
Subventions perçues d'avance	(612 318)	(13 473)
Produits reportés	<u>107 993</u>	<u>--</u>
	<u>(427 207)</u>	<u>154 239</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(3 131)	(2 352)
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(14 483)</u>	<u>(16 581)</u>
	<u>(17 614)</u>	<u>(18 933)</u>
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Encaissement des apports reportés	<u>2 276</u>	<u>4 300</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(442 545)	139 606
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>1 022 439</u>	<u>882 833</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>579 894</u> \$	<u>1 022 439</u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. FORME JURIDIQUE ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

NATURE QUÉBEC est un organisme constitué en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*, et est également un organisme de bienfaisance selon la *Loi de l'impôt sur le revenu*, donc exempté d'impôts.

Ses objectifs sont de concerter les individus et les organismes qui s'intéressent à la conservation des milieux naturels et humains, et des processus écologiques, essentiels à la vie. En milieu rural et urbain, NATURE QUÉBEC sensibilise, informe et éduque également le public grâce à des recherches scientifiques, des projets sur le terrain et des publications.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

Dans la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs, sur les informations présentées au sujet des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés, au besoin, aux produits et charges de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

Les produits d'activités de financement et d'inscriptions aux ateliers et autres activités sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que le montant est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Tous les autres produits sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés, que le montant est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Apports reçus sous forme de biens et services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de biens et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces biens et services pour son fonctionnement régulier.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Apports reçus sous forme de biens et services (suite)**

Au cours de l'exercice, les apports en services reçus à titre gratuit sont constitués d'heures effectuées par des bénévoles. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur de ces apports, ceux-ci n'ont pas été constatés dans les états financiers.

Ventilation des charges

Les charges directement reliées à un projet sont portées à ce projet. Les salaires sont répartis en fonction des heures travaillées dans les projets et les frais administratifs sont répartis selon le pourcentage permis aux ententes et prévus par les bailleurs de fonds.

Actif net*Fonds de communication*

L'organisme a constitué le fonds en 2020 pour la mise sur pied d'un plan de communication. Les produits et les charges relativement à ce projet sont présentés dans ce fonds.

Fonds Dossiers orphelins

L'organisme a constitué le fonds en 2021 pour des projets découlant de dossiers orphelins. Les produits et les charges relativement à ce projet sont présentés dans ce fonds.

Fonds Coalition Québec meilleure mine

L'organisme a constitué le fonds en 2013 pour le projet Coalition Québec meilleure mine. Les produits et les charges relativement à ce projet sont présentés dans ce fonds. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a résolu de fermer le fonds.

Fonds investi en immobilisations

Ce fonds rend compte des variations nettes des immobilisations corporelles détenues par l'organisme. Les produits et les charges relatifs aux immobilisations corporelles sont également présentés dans ce fonds.

Fonds non affecté

Le fonds non affecté rend compte des activités et des programmes courants ainsi que des activités générales de l'organisme. Les apports (dons et aides financières) non affectés et les apports affectés au fonctionnement de l'organisme sont présentés dans ce fonds.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui seraient évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur seraient alors comptabilisées aux produits et charges.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux produits et charges. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise, si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise serait alors comptabilisée aux produits et charges.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux produits et charges de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. La valeur comptable des instruments financiers, qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur, tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge de ces instruments.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes, taux ou période, indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux ou période
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique et logiciels	Amortissement dégressif	30 %
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	10 ans

Apports reportés

Les subventions et contributions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre d'apports reportés et sont amorties selon les immobilisations corporelles pour lesquelles elles ont été reçues.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

3. AIDES FINANCIÈRES

	31 mars 2024	31 août 2023
La Société pour la nature et les parcs du Canada section Québec (SNAP Québec)	513 410 \$	-- \$
Agence de la santé publique du Canada	302 249	473 087
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	228 709	775 412
La Fondation Familiale Trottier	133 651	161 100
Institut national de santé publique du Québec	133 359	31 117
Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)	84 425	150 792
Environnement Canada	53 052	54 496
Fondation Écho	49 691	71 092
Nature Canada	48 232	6 974
Salal Foundation	28 032	8 856
Ville de Québec	26 457	15 000
Natural Resources Defense Council	24 364	--
Fonds Climat Grand Montréal	20 000	--
McConnell Foundation	11 584	--
Fonds du Grand Mouvement Desjardins	7 476	167 298
Birds Canada	6 368	13 432
Fondation de la faune du Québec	6 189	38 108
ECO Canada	(1 400)	8 745
Transition énergétique Québec	--	182 567
The Schad Foundation	--	82 827
Gouvernement du Québec	--	50 250
The Consecon Foundation	--	25 720
Sitka Foundation	--	25 000
Réalité climatique Canada	--	18 355
SÉPAQ	--	15 103
MRC de Montmagny	--	13 145
Emplois Été Canada	--	4 918
Autres aides financières	<u>27 407</u>	<u>48 090</u>
	<u><u>1 703 255</u></u> \$	<u><u>2 441 484</u></u> \$

4. DÉBITEURS

	31 mars 2024	31 août 2023
Autres sommes à recevoir	1 969 \$	14 355 \$
TPS-TVQ à recevoir	19 564	7 536
Dépôt de loyer	<u>3 919</u>	<u>3 919</u>
	<u>25 452</u> \$	<u>25 810</u> \$

5. AIDES FINANCIÈRES À RECEVOIR

	31 mars 2024	31 août 2023
Fonds du Grand Mouvement Desjardins	82 571 \$	75 095 \$
Agence de la santé publique du Canada	28 581	--
Fondation Écho	10 060	10 370
The Consecon Foundation	10 000	10 000
The Schad Foundation	10 000	10 000
Nature Canada	7 326	--
Salal Foundation	4 998	--
SNAP Québec	45	--
Transition énergétique Québec	--	91 487
Fonds de développement en tourisme d'affaires	--	11 941
Emplois Été Canada	--	4 917
ECO Canada	--	2 500
Autres aides financières	<u>5 843</u>	<u>--</u>
	<u>159 424</u> \$	<u>216 310</u> \$

6. FRAIS PAYÉS D'AVANCE

	31 mars 2024	31 août 2023
Dépenses d'activités et d'ateliers	68 456 \$	1 157 \$
Licences informatiques	1 505	17 459
Centre culture et environnement Frédéric Back	1 330	8 397
Assurances	<u>392</u>	<u>1 489</u>
	<u>71 683</u> \$	<u>28 502</u> \$

7. PLACEMENTS

	31 mars 2024	31 août 2023
Centre de l'environnement - parts ordinaires	4 100 \$	4 100 \$
Épargnes à terme aux taux d'intérêts variant de 1.1 % à 4.9 %, échéances variant de décembre 2024 à 2028	<u>158 654</u>	<u>155 523</u>
	162 754	159 623
Placements réalisables au cours du prochain exercice	<u>33 115</u>	<u>30 985</u>
	<u><u>129 639</u></u> \$	<u><u>128 638</u></u> \$

Les encaissements à recevoir au cours des cinq prochains exercices sont estimés aux montants suivants :

2025	33 115 \$
2026	31 033 \$
2027	30 834 \$
2028	32 176 \$
2029	<u>31 496</u> \$
	<u><u>158 654</u></u> \$

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	31 mars 2024		31 août 2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	75 028 \$	50 682 \$	24 346 \$	33 528 \$
Matériel informatique et logiciels	130 153	94 447	35 706	27 261
Améliorations locatives	<u>87 904</u>	<u>22 473</u>	<u>65 431</u>	<u>70 559</u>
	<u><u>293 085</u></u> \$	<u><u>167 602</u></u> \$	<u><u>125 483</u></u> \$	<u><u>131 348</u></u> \$

9. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit, d'un montant autorisé de 50 000 \$, au taux de base plus 5 %, qui n'est pas utilisée au 31 mars 2024. Les conditions de la marge de crédit sont renégociées annuellement.

10. CRÉDITEURS

	31 mars 2024	31 août 2023
Comptes fournisseurs	126 593 \$	88 210 \$
Salaires et vacances à payer	170 528	114 639
Frais courus	13 000	9 950
Remises gouvernementales à payer	<u>6 764</u>	<u>4 871</u>
	<u>316 885</u> \$	<u>217 670</u> \$

11. SUBVENTIONS PERÇUES D'AVANCE

	31 mars 2024	31 août 2023
Solde au début de l'exercice	966 078 \$	979 551 \$
Montants à recevoir au début de l'exercice	(216 310)	(257 585)
Montants reçus au cours de l'exercice	1 394 680	2 993 995
Montants à recevoir à la fin de l'exercice	159 424	216 310
Montants constatés à titre de produits	<u>(1 950 112)</u>	<u>(2 966 193)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>353 760</u> \$	<u>966 078</u> \$

12. APPORTS REPORTÉS

	Solde au début de l'exercice	Montants reçus	Montants amortis	Solde à la fin de l'exercice
Agence de la santé publique du Canada	5 142 \$	2 276 \$	1 099 \$	6 319 \$
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	<u>4 631</u>	<u>--</u>	<u>810</u>	<u>3 821</u>
	<u>9 773</u> \$	<u>2 276</u> \$	<u>1 909</u> \$	<u>10 140</u> \$

13. FONDS AFFECTÉS

	Solde au début de l'exercice	Affectations internes (transfert)	Solde à la fin de l'exercice
Fonds de communication	19 338 \$	-- \$	19 338 \$
Fonds Dossiers orphelins	10 000	--	10 000
Fonds Coalition Québec meilleure mine	<u>17 804</u>	<u>(17 804)</u>	<u>--</u>
	<u>47 142 \$</u>	<u>(17 804) \$</u>	<u>29 338 \$</u>

14. FONDS PHILANTHROPIQUE NATURE QUÉBEC

La Fondation Québec Philanthrope est une fondation publique ayant pour mission d'assurer la pérennité de l'action communautaire dans son milieu par le regroupement de fonds de dotation. Elle détient et gère le fonds de dotation Nature Québec dont l'usufruit est dédié à perpétuité à Nature Québec.

	31 mars 2024	31 août 2023
Solde au début de l'exercice	12 766 \$	12 298 \$
Excédent de la Fondation attribué au fonds	1 065	626
Frais d'administration	<u>(50)</u>	<u>(158)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>13 781 \$</u>	<u>12 766 \$</u>

15. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'organisme en vertu d'un bail et d'un contrat de service totalisent 553 869 \$ et les versements à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2025	85 960 \$
2026	88 581
2027	65 686
2028	69 610
2029	73 044
Autres	<u>170 988</u>
	<u>553 869 \$</u>

16. RISQUES FINANCIERS**Risques et concentrations**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2024.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux autres sommes à recevoir. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Pour les autres créances, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de prix autre. L'organisme est principalement exposé au risque suivant :

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Vu la composition actuelle des placements et de l'emprunt bancaire, portant intérêt à taux fixe et à taux variable, les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de trésorerie.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À la date du bilan, l'organisme détenait suffisamment de liquidités pour lui permettre d'assumer ses obligations.

L'organisme est exposé à ce risque principalement au niveau des créateurs.

17. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.

NATURE QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice clos le 31 mars 2024

(non audité)

Page 19

ANNEXE A

PRODUITS ET CHARGES - SOMMAIRE DES PROJETS

	31 mars 2024 (7 mois)	31 août 2023 (12 mois)	EXCÉDENT (INSUFFISANCE)
	PRODUITS	CHARGES	
SOMMAIRE DES PROJETS 2024			
Énergie et changements climatiques	483 846 \$	493 833 \$	(9 987) \$
Environnement urbain	518 334	512 970	5 364
Biodiversité et Aires protégées	738 476	749 915	(11 439)
Foresterie	54 363	54 363	--
Administration et autres	<u>164 102</u>	<u>202 639</u>	<u>(38 537)</u>
	<u>1 959 121</u> \$	<u>2 013 720</u> \$	<u>(54 599)</u> \$
SOMMAIRE DES PROJETS 2023			
Énergie et changements climatiques	742 664 \$	735 781 \$	6 883 \$
Environnement urbain	806 070	806 070	--
Biodiversité et Aires protégées	1 020 131	981 586	38 545
Eau et Saint-Laurent	3 137	--	3 137
Administration et autres	<u>406 622</u>	<u>439 155</u>	<u>(32 533)</u>
	<u>2 978 624</u> \$	<u>2 962 592</u> \$	<u>16 032</u> \$